Ceux qui jouent avec les vies humaines

Al-Jumhuriya, 25 janvier 1956.

Combien d'espoir l'humanité a-t-elle placé dans l'Organisation des Nations unies et son Conseil de sécurité, et quel effort a-t-elle déployé pour les créer, et quel argent a-t-elle dépensé et continue de dépenser pour eux ! Et combien léger et insignifiant est ce que l'humanité en a récolté depuis leur création jusqu'à ce qu'ils aient passé dix années de leur existence — des années durant lesquelles ils n'ont rien épargné aux hommes, et durant lesquelles ils n'ont pas retenu le mal loin des hommes. Ils ont plutôt attisé entre eux l'hostilité et la haine, rempli leurs cœurs de rancune, de malice et de ressentiment, encouragé les oppresseurs dans leur oppression jusqu'à dépasser toute limite, et poussé les opprimés au désespoir de la justice jusqu'à ce qu'ils en désespèrent entièrement, et pris le pessimisme, le soupçon et la mauvaise opinion comme fondement de leur vie, et comme base de tout lien entre eux et les autres hommes.

Ce sont là ceux que l'humanité a chargés d'établir le droit entre ses peuples et de leur édifier une paix complète et universelle, fondée sur une justice qui prend le parti du faible contre le fort, qui rend justice à l'opprimé contre l'oppresseur, et qui met tous les hommes à l'abri de la crainte, de l'agression et de l'hostilité. Or ils n'ont rien accompli de tout cela, et n'ont même pas tenté de l'accomplir ; car ils n'y croyaient pas eux-mêmes, en leur for intérieur, et se sont plutôt mis à accomplir cette lourde tâche en acteurs, bien jouant parfois, se trompant d'autres fois, remplissant chaque jour les cœurs des gens de chagrin et de douleur, et leur faisant goûter chaque jour l'amertume des espoirs déçus et des promesses mensongères ; et j'entends par là ceux dont se compose l'Organisation des Nations unies d'une année à l'autre, et ceux dont se compose le Conseil de sécurité de temps à autre.

L'Organisation des Nations unies s'est réunie à la fin de l'été dernier, et parmi les problèmes qui lui furent présentés figurait le problème de l'Algérie, et les épreuves déversées sur son peuple, et les complots tramés contre lui, et le sang des siens qui est versé et les vies des siens qui sont anéanties ; parce qu'ils réclament d'être libres, d'être à l'abri de la crainte, d'être protégés contre l'agression, et d'obtenir cette dignité que la Charte des Nations unies a déclarée être le droit de l'homme en tant qu'homme, et non en tant qu'appartenant à tel ou tel

État, ou vivant dans tel ou tel pays.

Ce problème était un litige entre un peuple faible — le peuple algérien — et un État puissant — la France ; et il sembla aux gens que l'Organisation des Nations unies avait pris sa Charte au sérieux, et avait résolu d'établir la justice entre les deux adversaires sans tenir compte du fait que l'un était faible et l'autre fort, et elle accepta donc la question algérienne parmi les problèmes qu'elle devait étudier lors de cette session, et la joie se répandit dans toutes les contrées de la terre, et les cœurs des gens se remplirent d'allégresse et d'espoir, et leurs langues proclamèrent que la justice était assurée sans aucun doute, même si elle venait aux gens lentement et avec circonspection. Mais l'adversaire puissant s'emporta et bouillonna de fureur, et l'orgueil le saisit dans son injustice, si bien qu'il se montra trop hautain même pour la justice, et refusa de se tenir dans la position de l'accusé et de se défendre devant un adversaire faible, dénué de pouvoir et de ressources ; et il laissa donc l'Organisation des Nations unies tourner sans axe et errer sans chemin, et retourna à Paris, courroucé et rancunier, s'appuyant sur sa force, fier de sa puissance, défiant par les moyens de violence et de châtiment qu'il possédait. Et il ne fallut guère de temps avant que l'Organisation des Nations unies ne s'inquiétât de cette colère, puis ne s'en trouvât troublée, puis ne se soumît à ce à quoi il n'y avait d'autre choix que de se soumettre ; elle ajourna donc l'affaire indéfiniment, et se rendit auprès de la France pour l'apaiser et l'amadouer, et laissa les Algériens à la mort, qui les ravit d'où ils le savent et d'où ils ne le savent pas, et les laissa à l'injustice, qui se déverse sur eux matin et soir, et accorda à la justice la permission de retourner à son lieu de repos, pour y dormir et s'y engloutir dans le sommeil, jusqu'à ce qu'un réveil lui soit accordé un jour, ou qu'il ne lui soit accordé aucun jour.

Et la France retourna auprès de l'Organisation des Nations unies, sûre d'elle-même et triomphante, ayant levé la tête avec arrogance et tendu la main en signe de réconciliation, et l'Assemblée fut entièrement rassurée ; car le bien-aimé était revenu au bien-aimé, et l'ami s'était réconcilié avec l'ami, et le cercle s'était reconstitué après sa dispersion, et l'Organisation des Nations unies se contenta de son propre bien-être, tandis que le sang continuait de couler en Algérie comme des fleuves, et nous nous trouvâmes à lire, dans les journaux français eux-mêmes, que cent Algériens avaient été tués dans les quatre premiers jours de la semaine passée, puis à lire, dans certaines dépêches télégraphiques, que plus de trois cents Algériens avaient été tués cette même semaine.

Et il n'y a aucun mal à tout cela, tant que la France est satisfaite de l'Organisation des Nations unies, et tant que l'Organisation des Nations unies est satisfaite de la France ; quant aux vies anéanties, au sang versé et aux familles frappées de douleur — ce ne sont là que des instruments pour le jeu des puissants, ni plus ni moins que cela.

Il y a quelques jours, le Conseil de sécurité s'est réuni — et que savez-vous du Conseil de sécurité ? C'est l'organe suprême qui réprime la tyrannie des tyrans, retient la démesure des oppresseurs, punit les agresseurs pour leur agression, et fait d'eux un exemple pour dissuader les hommes dans toutes les contrées de la terre. Ce grave conseil s'est réuni, et on lui a présenté une affaire dont il est une honte pour l'humanité civilisée qu'elle existe seulement, une honte pour l'humanité civilisée qu'elle fasse l'objet de discussions et de débats, qu'une quelconque querelle ou controverse s'y déroule. Car les grandes puissances ont voulu jouer avec les petites, et elles ont donc troublé les paisibles et les tranquilles dans la sécurité et la tranquillité où ils vivaient, et ont déchaîné sur eux leur jouet, qui verse leur sang, massacre leurs fils, les chasse de leurs demeures, et les disperse sur la terre de toutes les manières de dispersion, et ils ont regardé ce jouet faire tout cela avec leur aide et leur soutien, joyeux et exultants, ayant créé un État à partir de rien, et l'ayant investi d'autorité sur les vies, le sang et les biens, et l'ayant imposé à l'histoire par la seule force, puis ils ont continué à le gâter jusqu'à ce qu'il en vînt à aimer la tyrannie et à se complaire dans la violation de ce qui ne doit pas être violé, la profanation de ce qui est sacré, et le gaspillage des droits. Et il vint à l'esprit de ce jouet, un jour, d'attaquer sa voisine la Syrie, de la prendre par surprise, de tuer, de piller et de capturer, et sa force attaquante revint en sécurité et satisfaite, comme si elle n'avait rien fait, commis aucun péché, ni foulé aucun droit. Et pourquoi ne le ferait-elle pas, quand les moyens de l'agression lui ont été ouverts, quand on lui a fait sentir la sécurité quant aux conséquences, et quand on lui a permis des péchés qui ne sont permis à personne d'autre ?

Et l'affaire fut présentée au Conseil de sécurité, qui réfléchit et pesa, avança et recula, progressa et se retira, puis jugea et décida qu'Israël était coupable, mais ne serait pas puni pour sa faute ; coupable d'un crime, mais ne serait pas tenu responsable de son crime ; condamné, mais seulement blâmé et averti, et il se contenta ensuite du blâme et de l'avertissement, sans aller plus loin ; car en cela, estima-t-il, il y avait suffisance, et plus que suffisance.

Et un membre du Conseil de sécurité dit au conseil : qu'il n'y ait pas moins que ceci, qu'Israël soit tenu d'indemniser la Syrie pour ses fils tués et les biens perdus ; car ce ne serait pas là une punition, mais cela comporterait une certaine équité. Mais le conseil refusa, et persista obstinément dans son refus, et ses membres juges mirent leurs doigts dans leurs oreilles et dirent : il nous suffit d'avoir condamné Israël ; car sa condamnation est déjà une grande chose. Puis le Conseil de sécurité se dispersa, après avoir accordé à la justice la permission de retourner à son lieu de repos, pour y dormir et s'y engloutir dans le sommeil, jusqu'à ce qu'un réveil lui soit accordé un jour, ou qu'il ne lui soit jamais accordé pour le reste des temps.

Quant aux vies qui furent anéanties, au sang qui fut versé, aux familles qui furent frappées de douleur, et aux droits qui furent gaspillés — ce ne sont là que des instruments de jeu, ni plus ni moins que cela.

Les Arabes continueront-ils encore à s'appuyer sur ces joueurs avec les vies humaines pour rendre justice aux opprimés contre les oppresseurs ? Et le temps n'est-il pas venu pour eux de se rendre justice eux-mêmes, de leurs propres mains, maintenant que le matin s'est éclairci pour qui a des yeux pour voir ?